

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures	7 minut. soir,	Omnibus.
4	— 32 —	Express.
3	— 47 —	matin, Express-Poste.
9	— 48 —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures	2 minut. matin,	Omnibus.
----------	-----------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure	50 minut. mat.	Express.
11	— 51 —	matin, Omnibus.
6	— 6 —	soir, Omnibus.
9	— 44 —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures	17 minut. matin,	Omnibus.
----------	------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 fr.	Poste, 24 fr.
Six mois,	— 10 —	— 13 —
Trois mois,	— 5 —	— 7 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*:  
D'après les informations que S. Exc. le ministre des affaires étrangères a reçues du consulat de France à Panama, en date du mois de mars dernier, il y aurait en ce port une telle affluence de voyageurs et le prix de toutes choses y aurait tellement augmenté par suite de la crise commerciale, que le consulat serait dans l'impossibilité de venir en aide à tous les nationaux qui réclament son assistance. Cette ville, d'ailleurs, ne présente par elle-même aucune ressource ni aux ouvriers, ni aux industriels.

Le gouvernement s'empresse de porter ces renseignements à la connaissance du public, afin que les personnes qui, en partant pour l'Amérique, auraient l'intention de passer par Panama, se pourvoient des ressources indispensables, soit pour prolonger leur séjour dans cette ville, soit pour continuer leur voyage.

EXTÉRIEUR.

INDES.—Par le paquebot *Panther*, arrivé à Marseille, on a reçu les correspondances et les journaux de Bombay, à la date du 24 avril.

Après avoir relaté les principaux événements militaires consignés dans les dernières dépêches anglaises, le *Bombay-Times* donne quelques renseignements intéressants sur la prise de Kotah et de Jhansi:

Kotah est situé sur la rive orientale du Chumbal. Les troupes du général Roberts ayant fait leur approche par la rive opposée, celle du couchant, le rajah, qui était encore notre ami, se trouvait assiégé par ses propres troupes dans cette partie de la ville qui touche à la rivière et par conséquent en face des forces assiégeantes. Après une canonnade sans résultat contre les ouvrages des rebelles, l'artillerie fut transportée, le 27 mars, de l'autre côté de la rivière, et arriva dans la ville même, où nos troupes n'étaient plus séparées de l'ennemi que par

un espace de trente yards. Pendant les journées suivantes, un feu terrible fut entretenu sans relâche, à cette faible portée, et le 30, deux colonnes d'assaut composées du 72<sup>e</sup> de highlanders (mountagnards) et du 75<sup>e</sup> d'infanterie furent formées. Cette terrible ligne de fer et de feu, renversa tout devant elle, et les colonnes se firent passage à travers la ville dont les rebelles défendirent le terrain pied à pied jusqu'à ce qu'ils fussent chassés par les portes à la pointe de la baïonnette et jetés dans la plaine voisine. Ainsi complètement désorganisée, cette masse de rebelles, qui comptait environ 4,000 individus, aurait été taillée en pièces dans l'espace d'une heure, si notre cavalerie (1,200 sabres environ), qui était sur leurs flancs, eût été lancée contre eux; mais on leur a permis de faire retraite sans être inquiétés avec les dépouilles de leur ville, et que l'on évalue d'un à deux millions sterling (25 à 50 millions de francs).

Les rebelles avaient été poussés hors de la place le 30 mars, à deux heures après-midi, et la poursuite n'a commencé que le 1<sup>er</sup> avril, à quatre heures du soir. On a laissé ainsi une avance de cinquante-deux heures nettes à ces scélérats souillés du sang des Burtons et déjà doublement traités.

Le général Roberts passe pour un des meilleurs officiers de l'armée de Bombay, et quand on pense que les rebelles ont pu s'enfuir d'Awar, Dhar, Tal-Behat, Chindarée et enfin Kotah, il est difficile de ne pas supposer que nos commandants ont les mains liées par des instructions secrètes du gouvernement. Le danger d'épargner des hommes tels que les révoltés, si réellement on a cette pensée, est si grand qu'on ne peut réellement l'exagérer, et nous attendons avec beaucoup d'impatience le rapport du général Roberts, qui jettera peut-être quelque jour sur cette affaire.

A la prise de Jhansi, qui est une ville des plus fortes et des mieux situées de l'Inde, le sort de la garnison a été tout autre que celui des défenseurs de Kotah, et quoique la *Jezebel*, qui se qualifie de ranée de cette ville, soit parvenue à se soustraire aux mains de nos soldats, ses troupes ont été exterminées. Le chiffre le plus réduit de leurs morts est

de 3,000, et l'on a trouvé 8,000 cadavres dans la ville ou dans les palais. L'ennemi paraît s'être battu en désespéré; aussi notre perte dans l'assaut a-t-elle été considérable. Elle s'éleva à 400 hommes tués ou blessés. Nous empruntons à une lettre le récit de l'assaut de la place:

A deux heures du matin, le 3 avril, tout le monde fut éveillé par les cris: « à l'assaut immédiatement! » A droite, l'attaque était conduite par le 3<sup>e</sup> européens avec des échelles de siège; à gauche, une partie des troupes devait faire une brèche, et 350 hommes du 86<sup>e</sup> et du 25<sup>e</sup>, sous les ordres du major Stuart, devaient tenter l'escalade sur un autre point des remparts. La compagnie légère du 86<sup>e</sup> arriva la première, puis virent le 100<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup>, commandés par le lieutenant Fenwick; on laissa 75 hommes de réserve de chaque côté. Ce corps d'armée arriva tranquillement jusqu'à 350 mètres du rempart qui avait environ 23 pieds de haut. A peine faisait-il jour; on donna le signal et chacun marcha en avant. Nous nous avançâmes rapidement jusqu'à 150 mètres de la place; alors le major Stuart nous dit: « Allons, mes braves, un hurlement irlandais! » Nous poussâmes un hurlement tel qu'il aurait effrayé le diable. On ouvrit sur nous un feu terrible, et dès que nous fûmes sous le rempart on fit pleuvoir sur nos épaules des fusées volantes et des boulets rouges qui nous firent beaucoup de mal.

Après un combat acharné, nous franchîmes le rempart; le corps d'armée qui attaquait la brèche était entré sans trop éprouver de résistance, et venait à notre aide. Nous marchions ensemble dans la ville, quand nous nous trouvâmes soudain sous le feu du fort, nous nous retirâmes; mais nous avions trois hommes tués.

Pendant ce temps, le vieux Lowth avait attaqué et pris le palais. Là fut tué le lieutenant-colonel Turnbull, de l'artillerie de Bombay; un grand nombre de nos hommes furent atteints par l'explosion d'un magasin; sept sont morts depuis. Je m'avançai avec 100 hommes pour traverser une partie de la ville, nous avons tué dans cette marche environ 200 hommes à l'ennemi.

A notre grande joie, nous trouvâmes, le 5 au ma-

FEUILLETON

## UNE HAINE A BORD.

DEUXIÈME PARTIE.

SOEUR AGLAË.

(Suite.)

En sa double qualité d'administrateur et de colon, M. de la Rizière s'intéressait vivement aux arrivages, il s'empresse d'interroger Desbagues. Antonine, restée à l'écart, adressa encore à Papillon quelques questions qui amenèrent ce dernier à faire l'éloge de son maître.

— L'équipage le respecte et l'aime comme un bon officier, Mademoiselle. Après ça, poursuivait le mousse avec naïveté, M. Renaud est bien triste depuis quelque temps, et le père Gaussard prétend qu'il ne rêve que de vous.

La jeune fille s'attendait peu à une déclaration pareille. Elle resta interdite et rougit.

— Ai-je dit quelque chose de mal? demanda Papillon. Ne vous fâchez pas, Mademoiselle, je n'ai fait que répéter la *Gazette de la mèche*.

L'on appelle *Gazette de la Mèche* les causeries autour du baril qui renferme une mèche toujours allumée, à la-

quelle les matelots allument leurs pipes, et qui est en quelque sorte le feu sacré du bord.

— Dame! ajouta le mousse, les matelots prétendent que M. Renaud ne pouvait pas mieux choisir. Voilà!

— Assez, assez! dit Antonine, et surtout ne va pas répéter à M. Jules ce que tu viens de me dire.

— Je suis bien sûr pourtant qu'il me demandera de vos nouvelles, car il ne m'a envoyé à terre que pour ça.

On s'aperçoit que Papillon n'avait pas trop maladroitement rempli le message galant de Jules Renaud, qui s'excusait par sa bouche de n'avoir pu encore descendre à terre et venir voir Antonine. Si la manière dont le mousse s'y prit pour exprimer cette pensée attirâ sur les jupes de la jeune creole une vive rougeur, sur ses lèvres errait un sourire.

Cependant Fargeolles avait hâte d'entrer en fonctions de lieutenant.

Être le second de la corvette, la cheville ouvrière du service, le gardien de la discipline, l'âme damnée du bord: avoir la surveillance absolue de l'équipage; être le chef de l'état-major, l'intermédiaire du commandant qui le protégeait et le favorisait; pouvoir vexer et torturer à plaisir, sans danger, le règlement à la main, et enfin être là, toujours là, pour contrarier les moindres volontés de Jules Renaud, c'était pour lui autant de jouissances incomparables.

Fargeolles prit congé de ses hôtes avec une politesse excessive, salua Antonine le plus agréablement qu'il put, adressa encore quelques mots charmants à M<sup>lle</sup> de la Rizière, et, se tournant ensuite vers l'élève de corvée:

— A bord, Monsieur, dit-il impétueusement.

Papillon avait eu soin de prendre les devants à toutes jambes.

Au moment d'embarquer dans le canot qui l'attendait, Fargeolles se trouva face à face avec sœur Aglaë.

Après l'épidémie, la religieuse était repartie de Sainte-Marie-de-Madagascar, où restèrent seulement quatre sœurs hospitalières. Sœur Aglaë faisait partie de celles qui allaient rentrer à la communauté centrale de l'île Bourbon.

La religieuse reconnut Fargeolles, leva sur lui un regard douloureux et sut y mettre une expression de charité touchante. Elle semblait dire éloquemment:

— Pardonnez aux autres, comme je vous ai pardonné.

Mais l'officier salua froidement et passa. Il ne pouvait ignorer pourtant que sœur Aglaë fut Eglé de Pierre-mont.

VI. — LA LIÉUTENANCE.

Quand les matelots, groupés sur le gaillard d'avant, aperçurent Fargeolles dans le canot:

tin, que l'ennemi avait abandonné le fort; sans cette circonstance nous n'y serions pas entrés peut-être de dix ans. C'est la place la plus forte que j'aie jamais vue. Notre perte s'élève à 400 hommes tués ou blessés.

#### FAITS DIVERS.

On écrit de Cadix : — Dans la nuit du 4 au 5 mai, à onze heures et demie du soir, un terrible abordage a eu lieu à environ 50 lieues au sud du cap Saint Vincent, entre le trois mâts hollandais *Ida-Elisabeth* et le bateau à vapeur anglais *Candace*, qui se rendait en Angleterre avec la correspondance d'Afrique, de Ténériffe et de Madère. Vingt minutes après l'abordage, le *Candace* coulait bas. Des soixante-cinq personnes qu'il avait à bord, cinquante-huit ont pu être recueillies par l'*Ida-Elisabeth*; malheureusement, le capitaine, quatre matelots et deux passagers ont péri au milieu du trouble causé par cet affreux événement.

Cette triste nouvelle a été apportée à Cadix par le navire hollandais lui-même, qui n'a éprouvé que quelques avaries qu'il est venu réparer. Ce navire, de 666 tonneaux, a un chargement de charbon de Cardiff à destination de Batavia.

On écrit de Cette, sous la date du 14 mai : « La gare commune, où doit s'opérer la jonction des chemins de fer du Midi et de la Méditerranée, est entièrement terminée; les ouvriers en sont littéralement au dernier coup de pinceau. On pense que, du 16 au 20 de ce mois, le passage direct d'une ligne à l'autre pourra s'effectuer, et que, dès ce moment, la traversée en omnibus cessera d'avoir lieu dans la ville de Cette.

« Le magnifique pont tournant, en tôle de fer, sur lequel la voie traverse le canal de navigation à la Bordigue, a été soumis, ces jours derniers à une épreuve définitive. On y a fait circuler à la fois, et en sens contraire, quatre locomotives du plus fort modèle, et dont chacune pesait 70,000 kilogrammes. Le pont paraît s'être parfaitement comporté pendant cette expérience définitive. On sait, en effet, que ce pont consiste dans une seule travée de 56 mètres de longueur, qui pivote sur une pile centrale, et ouvre et ferme du même coup les deux arches dont il est formé.

« Quant à la manœuvre de ce pont, qui paraissait inspirer quelque inquiétude dans l'origine, à cause de sa longueur et de son poids énorme, on nous assure qu'elle s'opère aujourd'hui d'une manière satisfaisante, et que deux hommes suffisent pour cette opération. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le Préfet est resté dans notre ville jeudi et vendredi. Le premier jour, il a reçu les autorités et fonctionnaires de la ville, adressant à tous des paroles affectueuses. Le lendemain, il a visité nos divers établissements et témoigné partout de son vif désir de gagner l'affection et la sympathie du pays.

Dans la soirée, hier, M. le Préfet a parcouru le Coteau; nous rendrons compte dans le prochain numéro de cette visite, ainsi que de celle d'aujourd'hui.

— Nous sommes flambés, s'écria Gausard en jurant, voici *Vent-de-Bout* qui revient, le diable n'a pas voulu de sa peau. Il va être second; gare dessous! La misère me prend déjà mon pauvre quart de vin à la gorge!

En même temps il arracha sa pipe d'entre ses dents, la jeta sur le pont avec colère et l'écrasa du talon.

— C'est fini, nous sommes condamnés! murmurèrent quelques voix.

A peine le coup de sifflet d'honneur avait-il retenti dans le navire que Fargeolles descendit chez M. de Kergal, qui fit presque aussitôt appeler Jules Renaud.

— Vous allez remettre la lieutenance à M. Fargeolles, lui dit-il. L'on continuera en tous points à se conformer aux ordres établis par feu son prédécesseur, M. Labranche. Maintenant, Messieurs, il me reste à vous parler de vous-mêmes. Votre querelle a été vidée les armes à la main; je suppose donc qu'il ne doit plus exister de rancune entre vous, je vous invite à vous réconcilier franchement en ma présence, comme il convient à de loyaux adversaires.

En disant ces paroles, M. de Kergal examinait attentivement l'expression de physionomie des deux enseignes. Jules s'était fait un masque froid et grave; Fargeolles préféra feindre la plus complète insouciance.

— Vous ne répondez pas, Messieurs? Votre inimitié ne serait-elle pas éteinte? En votre qualité de plus jeune

M. le Préfet de Maine-et-Loire qui, dans sa tournée de révision, a été fêté dans toutes les communes des arrondissements voisins, avec un véritable et sincère enthousiasme, n'a pas été moins chaleureusement accueilli dans le Saumurois. Au Voide, à Vihiers, à Concorson, à Doué, les populations tout entières se sont portées à sa rencontre pour témoigner de leur respect, de leur confiance et de leur sympathie. Ici c'étaient des feux de joie, la une garde nationale improvisée qui faisait retentir l'air de détonations de mousqueterie, partout des cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur! Vive M. le Préfet!*

Voici ce qu'on nous écrit sur l'arrivée de M. le Préfet à Montreuil-Bellay.

« La journée du 19 mai fera époque dans les annales de la ville de Montreuil-Bellay.

M. le Préfet venait, à l'occasion de la révision, visiter pour la première fois cette antique et si pittoresque cité.

Le conseil municipal, les autorités, les fonctionnaires, avaient été convoqués pour aller au-devant du premier magistrat du département.

Une musique, réunie spontanément par les soins du jeune et zélé instituteur communal, précédait le cortège.

A deux heures, à l'entrée de la ville, et presque sous les murs de l'ancien château des La Tremoille, se trouvaient réunis le maire de Montreuil-Bellay et tout son conseil municipal, le clergé, le juge-de-peace, les fonctionnaires et une grande partie des notables habitants.

D'un côté de la route se trouvaient les anciens et glorieux soldats de l'Empire, portant sur la poitrine la médaille, souvenir de leur ancien chef qui les avait si souvent rendus victorieux sur les champs de bataille.

De l'autre côté, étaient les jeunes et beaux conscrits du canton, animés des sentiments les plus patriotiques, et ayant à leur tête le maire de chaque commune.

La musique fit entendre des airs nationaux à l'approche de M. le Préfet, qui fut reçu avec un accueil vraiment sympathique.

Après une courte allocution de M. le maire de Montreuil, qui se fit l'interprète des sentiments de reconnaissance des habitants, M. le Préfet remercia la population de son bon accueil, et l'assura qu'il en garderait le souvenir; il prononça un discours bienveillant et énergique, et fit comprendre que si, à Dieu ne plaise, d'inflames misérables osaient tenter de troubler la société, l'on pourrait compter sur son énergique appui, comme lui-même comptait sur le patriotisme des bonnes populations, qui devaient se rappeler encore de quels dangers les avait préservés le gouvernement de l'Empereur.

Le discours de M. le Préfet fut accueilli par une vive satisfaction et suivi d'acclamations prolongées de *Vive l'Empereur!*

M. le Préfet, après avoir admiré la vallée, si belle par la variété de ses sites, et la végétation luxuriante des îles qui entourent la rivière du Thouet, se mit en marche, précédé par la musique, ayant à ses côtés le maire et le curé de Montreuil, et suivi de tout le cortège qui l'accompagna jusqu'au lieu où la révision devait s'opérer.

Toute la population se pressait sur le passage

de grade, Monsieur Renaud, vous devez parler le premier; précisez vos intentions.

— Mes intentions sont d'oublier le passé; mais je suis déterminé à me faire respecter et à ne supporter d'insulte de la part de qui que ce soit. Du reste, en service, j'obéirai aussi ponctuellement aux ordres du lieutenant de la *Sérène* qu'aux vôtres mêmes, Commandant.

— Je suis mécontent d'une repouse si peu explicite, Monsieur, je voudrais vous voir tendre la main à votre collègue.

— Je vous demande pardon, Commandant. M. Fargeolles a dû se considérer comme le plus gravement offensé; d'autre part, il a été blessé, c'est à lui par conséquent de prouver qu'il accepte une réconciliation. Je dirai franchement que s'il m'offre la main je ne lui refuserai pas la mienne.

— Vous entendez, monsieur Fargeolles? Votre position actuelle à bord exige que vous fassiez quelques sacrifices à la bonne harmonie; M. Renaud objecte que vous devez faire la première avance; j'aime à croire que vous allez vous rendre à mon invitation.

Fargeolles présenta sa main en souriant, Jules y plaça la sienne.

— C'est très-bien, Messieurs; je n'en attendais pas moins de vous, dit le commandant.

Quand les deux enseignes sortirent, Fargeolles haussa les épaules de manière à faire comprendre à Jules que

pour rendre hommage au chef de l'administration du département.

A l'issue des opérations du conseil de révision, M. le Préfet alla visiter l'Hospice, s'entretint avec les administrateurs et la supérieure sur les besoins de cet établissement, et se rendit ensuite à l'Eglise, où M. le curé, qui l'attendait, fit sonner, à son approche, les cloches à toute volée.

M. le Préfet examina avec attention cette belle église, autrefois la chapelle du château, laquelle, par sa gracieuse architecture, a mérité d'être placée au rang des monuments historiques, et promit à M. le curé d'engager l'architecte diocésain chargé de la conservation des monuments historiques de s'occuper sans retard des travaux de consolidation de ce beau monument.

M. le Préfet a quitté Montreuil après avoir fait entendre de bonnes paroles à chaque fonctionnaire, aussi les habitants du canton et de la ville de Montreuil garderont un heureux souvenir du trop court séjour de M. le Préfet dans le pays. »

Il vient d'être offert à l'Eglise Saint-Pierre, par une personne qui veut rester inconnue, une magnifique dalle provenant des fabriques de Lyon. Cet ornement du meilleur goût, remarquable par la beauté du tissu et le fini du travail, donnera, si le temps le permet, à nos fêtes du sacre un éclat inaccoutumé.

La procession se rendra cette année à la paroisse de la Visitation. Il sera du plus brillant effet de voir de loin ce dôme tout étincelant d'or refléter les rayons du soleil.

Que le donateur reçoive donc, par la satisfaction qu'il procure à tous les cœurs chrétiens, la récompense de sa générosité.

Nous lisons dans l'*Echo du Loir* :

Un violent orage a éclaté sur la ville de la Flèche, dans la soirée du mercredi 12.

Vers 6 heures, un premier éclair annonça le commencement de l'orage; une pluie battante tomba à flots; puis, un second coup de tonnerre gronda fortement et fut suivi, après quelques minutes, d'un éclair effroyable accompagné d'un terrible fracas; la foudre était tombée sur la ville et avait frappé plusieurs points à la fois.

C'est sur la plus haute des tours (54 mètres) du Prytanée militaire que vint d'abord s'abattre le tonnerre; il y eut alors division dans le fluide électrique; pendant qu'un courant venait atteindre le bâtiment des classes du premier bataillon et de la salle des Actes, soulevait une partie du zinc et du faitage, et, suivant les conduits d'eau, allait endommager les tuyaux, sous le sol, près de la douve, un second courant traversait la cour de la Manutention et soulevait une forte pierre qui formait le dessus d'une fontaine; un troisième, suivant le faitage en zinc de la chapelle et les gouttières, descendait dans la rue, perçait la forte muraille du Prytanée en déplaçant deux énormes bornes et entraînait dans le réfectoire du premier bataillon, en projetant au loin des pierres et des plâtras; là, rencontrant les tuyaux qui conduisent l'eau à l'infirmerie en passant sous la rue, il les suivait et entraînait dans l'infirmerie briser la cuvette et la tablette d'un cabinet d'aisances à l'anglaise; enfin un quatrième courant tombait sur le corps de bâtiments situé au pied de la tour, et

la scène précédente n'était qu'une comédie; celui-ci fit semblant de ne pas l'avoir remarqué; toutefois, aucune parole ne fut échangée entre eux tant que le jeune enseigne donna le détail des dispositions prises à bord durant son intérim de lieutenant.

Ce devoir accompli, Jules alla se préparer à descendre à terre; il passa deux heures dans sa chambre à arranger les feuilles d'un album qu'il destinait à Antonine, et remonta sur le pont.

Cependant, à la profonde stupeur de l'équipage Fargeolles entraînait en fonctions de lieutenant.

— Ce malheur-ci, dit Gausard, peut bien compter à lui seul pour une douzaine.

Avant la fin de la première heure, un tiers de l'équipage était puni, deux élèves étaient envoyés aux arrêts. Gausard était mis aux fers pour avoir parlé trop haut sur le gaillard d'avant, Papillon avait reçu douze coups de martinet pour sa part.

— Lieutenant, dit Jules en abordant Fargeolles, je voudrais avoir un canot pour aller à terre.

— Impossible, Monsieur, on va faire un exercice général des embarcations, vous-même vous devez le diriger.

Une étrange inflexion de voix donna un sens farouche à ces simples paroles.

— A tout prix il me faut débarquer de ce navire, pensa Jules, voici la persécution qui prend des formes hor-

descendait le long de la gouttière; arrivé sous l'entablement, il trouva la muraille, entrant dans les appartements de M. l'abbé Détéis, chapelain, en projetant des plâtras en grand nombre; M. l'abbé Détéis était assis à sa table à manger, juste au-dessous du point par où pénétra le tonnerre, mais, heureusement, le fluide fut détourné de sa course perpendiculaire par une pomme de rideau et son bâton de cuivre doré, qu'il parcourut dans toute sa longueur, et il ressortit en perçant un second trou dans le plafond, traversant un grenier rempli de paille et de guirlandes de papier desséché, et en faisant dans le toit une large crevasse.

Plusieurs maisons du voisinage furent atteintes aussi; dans les unes, le toit fut endommagé; dans d'autres, des vitres furent brisées; des personnes ressentirent une forte secousse, et se trouvèrent à demi-suffoquées par une détestable odeur de soufre. On cite, entre autres, les maisons de MM. Buisneau, serrurier-mécanicien; Chicoisne, épicier; Semen, boucher; Odiau, tailleur, etc.

On ramassa dans la rue et dans la cour du Prytanée des fragments de fer arrachés de la girouette de la tour et des toits, des morceaux de plomb, des ardoises, etc. Le métal était brûlant.

Grâce à Dieu, il n'y eut aucune victime, aucun sinistre à déplorer; tout se borne à quelques dégâts dans les bâtiments. Quand on songe à la multiplicité des points où s'est manifestée la puissance de la foudre, au grand nombre de personnes qui se sont trouvées exposées à ses coups, on ne peut trop remercier la Providence de nous avoir épargné les terribles malheurs qu'il était si naturel de redouter. Des paratonnerres garantiraient notre Prytanée des catastrophes qui ne manqueraient guère d'éclater, si la foudre venait une seconde fois fondre sur La Flèche et l'envelopper comme elle vient de le faire. Espérons que cette salutaire protection ne fera pas plus longtemps défaut à cet immense établissement.

— La foudre a visité plusieurs points de notre ville et de notre vallée; divers phénomènes ont été observés; nous citerons les deux suivants que nous tenons de bonne source:

Dans un des logements du Prytanée, situé à environ cinquante ou soixante pas de la tour qui a été frappée, un petit morceau d'étoffe qui était dans la cheminée, éteinte depuis la veille, a pris subitement feu au moment de l'explosion, et la chambre a été remplie d'une forte odeur de soufre.

Sur la colline de Saint-Germain, derrière une petite maison appartenant autrefois à feu M. l'abbé Gaudion, un très-gros chéda a été complètement dépouillé de ses branches, et le tronc a été fendu en lames minces, dans la direction des fibres du bois et dans toute sa longueur, avec une netteté remarquable; le sol même a été fouillé à plus d'un mètre de profondeur.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

### ETAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 mai.

**NAISSANCES.** — 3 mai, Arthur-André Ribodeau, rue de Fenet; — 4, Françoise Guyard, au Bois-Doré; — Joséphine-Louise Jouan, rue de la Visitation; — 8, Jules Saumureau, rue Saint-Pierre; — Marie Renault, rue du Pressoir-Saint-Antoine;

ribles. Tâchons d'échanger ma place avec un des officiers du *Voltigeur*.

Le brig le *Voltigeur* était le navire aperçu le matin en mer par la corvette de charge, et annoncé par l'éleve de corvée à la famille la Rizière. Il venait de mouiller en rade. C'était bien réellement un navire de France. Il arrivait de Brest en droite ligne et avait pour commandant le comte de Bellegrave.

Après être sortis ensemble de chez le commandant de Kergal, comme Jules et Fargeolles se séparaient, le petit commissaire du bord s'avança:

— Lieutenant, dit-il à Fargeolles, j'ai à vous remettre un gros paquet de la part de M. Labranche.

— Ah! oui!... je sais, on m'en a parlé, répondit l'officier d'un ton semi-plaisant, vous me donnerez ça, ce soir, pour me divertir!...

Jules eut froid en entendant son collègue parler de la sorte du vénérable vétéran qu'il remplaçait.

— On me boude, je crois!... continua Fargeolles en ricanant. Est-ce que de déjeuner du papa la Rizière n'était pas bon par hasard?... Gno! soyons sage et gentil!... Le lieutenant vous gâtera!...

Jules Renaud se garda, comme on le pense, d'écouter une conversation qui eut pour résultat immédiat de replacer le vieil employé sous le joug de Fargeolles.

Au moment où Jules se voyait déloyalement consigné par son collègue sous un prétexte dérisoire, et mis dans

— 10, Mélanie-Blanche Roux, rue Saint-Nicolas; — 11, Jules-Louis Rousse, île Mafray.

**MARIAGES.** — 3 mai, Charles Aury, domestique, a épousé Justine-Louise Robin, domestique, tous deux de Saumur; — 4, Jean Tessier, marchand colporteur, a épousé Marie Brédèche, marchande, tous deux de Saumur; — Pierre Guiffard, employé au chemin de fer, a épousé Jeanne-Julie Faucher, journalière, tous deux de Saumur; — 10, Florent-Amand-Désiré Broisier, ébéniste, a épousé Anne Jacob, couturière, tous deux de Saumur; — Alexandre-Joseph Montigny, ferblantier, a épousé Louise Paucon, lingère, tous deux de Saumur.

**DÉCÈS.** — 1<sup>er</sup> mai, Pierre Beaumont, 15 mois, rue de l'Ermitage; — 3, Jeanne-Marthe Phelippeaux, propriétaire, 72 ans, veuve Desmé, à la Fuie; — Virginie-Théoline Gurin, 7 ans, rue de Fenet; — Victorine-Augustine Salmon, 38 ans, veuve Delaunay, à l'Hôpital; — 4, Anne Proust, journalière, 65 ans, veuve Jagot, Basse-Île; — 7, Euphrasie-Emilie Cadet, 9 mois, rue de Rouen; — Perrine Quetneau, journalière, 76 ans, veuve Retiveau, à l'Hôpital; — 8, Marie Tefeau, journalière, 65 ans, femme Gabiller, à l'Hôpital; — Anne-Marie Latouche, 57 ans, femme Latouche, rue de la Visitation; — Charles-Justin Letrouvé, 7 ans, rue Saint-Nicolas; — 10, Mathilde-Louise-Jeanne Malo, 20 jours, place de l'Hôtel-de-Ville; — 11, Jocanitz, mort-né, quai de Limoges; — 12, Jeanne Reveilleau, journalière, 78 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 14, Marie Brossard, journalière, 65 ans, célibataire à l'Hôpital; — Henri Lelièvre, 2 mois, rue Saint-Nicolas.

### PUBLICATIONS du 16 mai.

Michel Gachette, marchand d'huile, et Renée Joyeuvallé, sans profession, tous deux de Saumur; — Ulisse Ploquin, domestique, et Angélique Ricartean, domestique, tous deux de Saumur; — Charles Arthuis, propriétaire à Cromiers, et Julie Hubert, journalière à Saumur; — Jean Bruneau, journalier de Varrains, et Julie Paiseau, chapeletière à Saumur.

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et les deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein

l'impossibilité de rendre sa première visite à la famille la Rizière, un canot du *Voltigeur* accosta. Il revenait de terre avec une dépêche que le gouverneur transmettait à M. de Kergal.

Cette communication officielle nécessita bientôt une nouvelle comparaison des deux enseignes par devant leur commandant.

Fargeolles était triomphant, mais il était outré. — L'équipage avait accueilli son retour à bord avec un déplaisir évident. On le détestait, on l'abhorrant, ou le maudissait tout bas.

Avait-il donc la prétention d'être reçu par des chants d'allégresse?

Il était ivre de sa position nouvelle, et pourtant il se sentit blessé par la mauvaise humeur marquée des marins. — Cette contradiction existe dans toutes les natures tyranniques; les despotes ont la sottise de vouloir être adorés. — Fargeolles déploya sur-le-champ une sévérité vindicative.

Tant que M. Labranche avait vécu, les besoins du service et les libertés de chacun s'étaient parfaitement conciliés. Sous Jules Renaud, dont l'intérim avait été d'environ deux mois, rien n'avait changé à bord, Fargeolles signalait la prise en possession de son poste par des mesures qui plongeaient le gaillard d'avant et les élèves de marine dans une désolation muette.

Depuis trois heures, toutes les physionomies s'étaient

succès: depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître: car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (Voir aux annonces.)

### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 15 au 20 mai.

Nous n'avons guère à répéter ce que nous disions il y a huit jours: les affaires sont de plus en plus limitées et deviennent presque nulles. Chaque jour, le début de la Bourse semble accuser des velléités de reprise, qui s'affacent promptement pour faire place au marasme, devenu aujourd'hui chronique sur notre marché.

Le 5 0/0 ne sort pas de ses cours stéréotypés, de 69 70 à 69 60. Au moins fait-il preuve encore d'une certaine fermeté, tandis que la plupart des valeurs s'en vont à la dérive, et perdent chaque jour du terrain. Il n'est pas facile d'expliquer cette langueur persistante, qui est en contradiction ouverte avec tous les frais qui devraient dominer les inspirations du marché, les résolutions des capitalistes. L'argent est abondant; voyez le bilan de la Banque. La situation des finances publiques est prospère; interrogez le budget. Les ressources publiques s'accroissent; examinez les tableaux des impôts et revenus indirects. L'escompte est partout à un taux très-faible; les caisses des Banques regorgent de numéraire, et c'est ce moment que l'on choisit pour capitaliser les valeurs sur un revenu de 7 à 8 0/0. Expliquez qui pourra cette anomalie.

La rente 4 1/2 0/0 est calme à 93. La Banque se soutient de 5110 à 5115. Le Crédit foncier est recherché à 640, et les obligations foncières attirent continuellement des acheteurs.

On commence à n'aborder qu'avec peu d'empressement le Crédit mobilier, et cette valeur redevient très-calme. Elle se tient de 670 à 680 fr. Les chemins de fer, dont la liquidation a eu lieu au commencement de cette semaine, ont dû à cette circonstance un redoublement de faiblesse. Ils sont tous sous le poids d'une réaction qui va jusqu'à exagération, au moins pour un grand nombre de ces valeurs. On comprend que le Genève tombe à 580, que le Béziers, mis sous sequestre, flechisse à 413 et 410 fr., mais rien ne justifie la baisse de l'Est, tombé à 615 fr.; du Nord à 927 1/2, de l'Orléans à 4250, du Lyon à 745 75, du Midi à 430.

On sait combien les placements à revenu fixe, et particulièrement les obligations, sont recherchés en ce moment. Les capitaux se portent surtout sur les obligations du département de la Seine.

Cette valeur sert de base à une combinaison financière très-heureuse de la Caisse des capitaux et des titres unis, qui affecte six mille de ces obligations à un fonds de réserve inaliénable, formant un minimum d'intérêt garanti aux actionnaires, en leur laissant la jouissance complète des droits et avantages affectés aux obligations.

Les obligations hypothécaires de Galveston à Houston, rapportant 8 0/0, sont considérées comme un bon placement, et sont cotées à la Bourse d'Amsterdam à 92 dollars, coupon détaché.

A. DUPONT.  
(Correspondance générale de l'Industrie.)

### BOURSE DE 20 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 70

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 95 25

### BOURSE DU 21 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 70.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

rembrunies: le régime de la terreur avait commencé à bord; des communications incessantes avaient lieu entre le nouveau lieutenant et le capitaine d'armes, qui devait se ruiner en encre, au dire de Gaussard, car les punitions succédaient aux punitions, le livre rouge se remplissait à vue d'œil.

Le commandant n'avait point encore paru sur le pont, M. de Kergal n'avait point l'habitude de prodiguer sa présence.

Environ dix minutes après le départ du canot du *Voltigeur*, il fut obligé de remplir un devoir pénible. Il dut faire appeler les deux enseignes pour annoncer à Fargeolles que Jules Renaud, promu au grade supérieur, allait être immédiatement chargé de la lieutenance du bord.

— Messieurs, leur dit-il, j'ai à vous communiquer une dépêche qui opérera un changement complet dans vos positions respectives.

Fargeolles pâlit.

— M. Renaud, ajouta le commandant, est nommé lieutenant de vaisseau.

Jules tressaillit de joie. Ce nouveau grade le plaçait à son tour au-dessus de son ennemi.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire  
à Saumur.

## VENTE MOBILIERE.

Le dimanche 23 mai 1858, à midi, il sera procédé, au hameau de Chétigné, commune de Distré, par le ministère de M<sup>e</sup> CLOUARD, à la vente de mobiliers, après le décès de la femme Pierre Bousseau.

On vendra : couettes, oreillers, rideaux, bois de lit, draps, serviettes, une garde-robe complète de femme, armoire, buffet, tables, chaises, moulin à vanner, blutoir, poterie, ustensiles de cuisine, ferrailles, une charrette, divers instruments de labour, et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire  
à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

1<sup>o</sup> Cinq hectares de terre labourable et vigne, avec bâtiments, cave, pressoir et vivier, le tout se tenant, situé aux Aubrières, canton de Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

2<sup>o</sup> Onze hectares 50 ares de terre labourable, et 1 hectare 7 ares 50 centiares de pré, situés dans la pièce des Terres-Bonnes, aux Jugateaux et dans les Tertres, et dépendant de la propriété de la Bonnetterie, au canton du Carrefour, commune de St-Lambert-des-Levés.

3<sup>o</sup> Un hectare 30 ares 62 centiares de pré, dans le pré de l'Ardoise, commune de Saint-Lambert-des-Levés, joignant la rue, M. Nicolas Ory, M. Etienne Ory et M. Bernard.

4<sup>o</sup> Deux hectares 21 ares 25 centiares de bois-taillis, sis à Bouron, commune de Bagnoux, joignant d'un côté M. Boisnier, de Distré, et d'autre côté la grande route de Saumur à Doné.

5<sup>o</sup> Et une maison, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, en face le presbytère, occupée en partie par le fourneau alimentaire.

Pour avoir des renseignements et pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (266)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire  
à Saumur.

## A VENDRE LES IMMEUBLES

Dependant de la succession de M. Charles TRANCHANT, en son vivant boulanger à Saumur, et ceux appartenant à sa veuve, savoir :

1<sup>o</sup> Un clos de vigne, appelé le clos Poinçon, situé au canton des Maligrolles, commune de Saumur, d'une contenance d'environ 1 hectare 22 ares ;

2<sup>o</sup> Cinq ares 50 centiares de vigne, au clos de Bagnoux, près les Maligrolles, commune de Saumur ;

3<sup>o</sup> Quarante-quatre ares de vigne clos de murs, au Vaudeband, hameau de Champigny, commune de Souzay ;

4<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, place et rue Haute-Saint-Pierre, occupée par M<sup>me</sup> veuve Tranchant ;

5<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue de Fenet, près la montée du Petit-Genève ;

6<sup>o</sup> Et une maison, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, occupée par les dames Bouet et Brisset.

L'adjudication de ces immeubles aura lieu prochainement, et sera annoncée ultérieurement. (267)

## A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire  
à Saumur.

## A VENDRE DIVERS IMMEUBLES,

Situés à Marson, commune Roux-Marson, ayant appartenu à M. PEAUCELLIER, militaire retraité, comprenant :

1<sup>o</sup> Une maison de maître, bâtiments d'exploitation, cour et jardin : le tout entouré de murs, d'une contenance de 19 ares ;

2<sup>o</sup> Un terrain vague et un petit jardin, en face la maison ;

3<sup>o</sup> Cinquante-sept ares 55 centiares de terre labourable, au canton de la Garenne ;

4<sup>o</sup> Trente-neuf ares 91 centiares de bois-taillis, à la butte de Godebert.

5<sup>o</sup> Vingt-sept ares 50 centiares de terre labourable, dans le marais de Godebert ;

Pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (269)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 13 juin 1858, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME,

### UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue Braolt, n<sup>os</sup> 3 et 5, occupée en partie par M. Esnault.

Cette maison consiste en trois chambres et une boutique au rez-de-chaussée, cour et jardin.

Cinq chambres au premier, greniers au-dessus.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (270)

## A VENDRE

Une MAISON, située à Presle, commune de Distré, avec jardin parfaitement arboré.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (271)

## L'EAU ET LA POMMADE ARCHELAIS

Est sans contredit la seule découverte qui, par ses nombreux succès, est reconnue infaillible jusqu'à ce jour, pour la régénération de la chevelure et sa conservation.

Consultation de l'INVENTEUR, de une heure à trois heures, HOTEL de FRANCE, où il sera tous les jours.

Seul dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur. (255)

### RENTE VIAGÈRE

**2,600 FRANCS**

A placer sur deux têtes.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME notaire à Saumur. (264)

## MAISON

DE VILLE ET DE CAMPAGNE,

Dans une situation admirable, sur les bords de la Loire, rive droite, en face de Saumur ;

### A VENDRE,

Ou à Louer présentement.

S'adresser à MM. LEROUX, notaire, à Saumur ; BESSON, propriétaire à Saumur ; et TAMONOT, à la maison.

## A VENDRE UNE MAISON

Avec vaste jardin, écurie, remise, et toutes servitudes, rue Courcouronne n<sup>o</sup> 8.

S'adresser à M. Tailbouis qui l'habite.

### A LOUER

Une petite MAISON, à côté, n<sup>o</sup> 6.

## A VENDRE

UNE

### PETITE PROPRIÉTÉ,

Située à Saint-Martin-de-la-Place, canton des Pâtures,

Composée de maison de fermier et dépendances, chambre de réserve pour le propriétaire, cour, jardin et ouche y attenant, contenant 44 ares ; plus 1 hectare 20 ares de terre, au Champ-Trumeau, et 50 ares de pré, dans la prairie de Mion.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GROLEAU, sur les Ponts, ou à M. LEFFET-GROLEAU, son gendre. (215)

## A VENDRE

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert,

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

## A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON,

Avec cour, écurie et jardin,

Sise rue de l'Île-Neuve.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

## A VENDRE

**8,000 charniers de châtaignier.**

S'adresser à M. POITOU-BERNARD, à Saint-Florent. (260)

## A VENDRE

Deux grandes PORTES, en sapin du nord, ferrées ;

Un ESCALIER en chêne, presque neuf.

S'adresser à M. LINACIER. (250)

## A LOUER

présentement,

### DEUXIÈME ETAGE,

Quai de Limoges, n<sup>o</sup> 157.

S'adresser à M. SARTORIS. (245)

EXPOSITION  
UNIVERSELLE  
DE PARIS

CONSERVATEUR DENTAIRE  
**EAU DE PHILIPPE**

PRIX  
2 fr. 50 c. le flacon.  
1 fr. 50 c. le 1/2 fl.

Pour Nettoyer, Blanchir, Conserver les DENTS, et les soins de la BOUCHE.

FABRIQUE, rue St-Martin, 125. DÉPÔT, boulevard des Capucines, 43, PARIS.

Dépôt,  
à Saumur,  
chez M. Balzeau, coiffeur,  
rue d'Orléans.

OUVERTURE DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE.

## EAUX THERMALES DE S<sup>t</sup>-HONORÉ (NIÈVRE)

A 14 heures de Paris, par Nevers.

Les eaux chaudes de S<sup>t</sup>-HONORÉ sont employées contre toutes les maladies de poitrine, de la peau, de l'utérus, les rhumatismes, etc. — LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE S<sup>t</sup>-HONORÉ, construit sur de magnifiques thermes antiques, auxquels aboutissent encore plusieurs voies romaines, est le plus complet de France par la variété des traitements qu'on y donne. — LES SALLES D'INHALATIONS, où les malades viennent respirer les vapeurs sulfureuses, sont renommées par leurs nombreuses cures pour la poitrine et les maladies des voies aériennes. — S'adresser, pour tous détails, à la régie de l'établissement thermal. (247)

Medaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

## PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc ; la douzaine, 25 centimes.

### PLUMES-DUPRE,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes ; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maur à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

## PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

## A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

UNE PORTION DE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, 9,

Occupée par M. Alzon, maréchal.

S'adresser à M<sup>me</sup> CAMAIN, rue Cendrière, 3. (109)

## AVIS.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

## Changement de domicile.

L'étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8. (226)

## COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.